

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**  
**Séance du 26 février 2021**

---

**V – Délibération relative à l'ouverture du Diplôme Universitaire « le métier de Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) »**

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture du Diplôme Universitaire « le métier de Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) » conformément au document ci-joint.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	
Membres présents :	26
Membres représentés :	8
<b>Total :</b>	34

Décompte des votes :

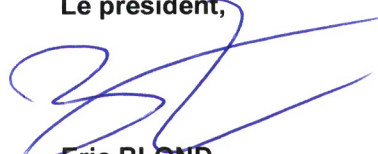
<b>Absentions :</b>	4
<b>Votants :</b>	30
<b>Blancs ou nuls :</b>	--

<b>Suffrages exprimés :</b>	30
<b>Pour :</b>	30
<b>Contre :</b>	--

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 10 mars 2021

**Le président,**



**Eric BLOND**

## Création du Diplôme d'Université "Le métier de Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information" (DU RSSI)

Les technologies numériques sont à l'origine de nombreuses opportunités, mais elles portent des risques particulièrement importants pour les collectifs et individus. Le **R**esponsable de la **S**écurité des **S**ystèmes d'**I**nformation (RSSI) pilote, organise la sécurité et assure la gestion des risques liés aux systèmes d'information. Le secteur de la cybersécurité est encore jeune, les besoins sont croissants et les offres d'emploi non pourvues dans leur totalité.

Ce projet de formation de l'UFR DEG répond à un besoin économique et social en formation continue et s'adresse à des techniciens informatiques ou managers de département informatique désireux d'évoluer vers le métier de RSSI. Il propose un ensemble de modules de formation en management, en conformité avec les préconisations de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Le volume global d'heures d'enseignement est de 66 heures.

En plus d'un droit d'inscription (droit national niveau master), un tarif de 3500 euros est proposé pour les frais de formation, avec un seuil minimum de 7 inscrits pour l'ouverture de la formation.

L'ouverture de ce Diplôme d'Université « Le métier de Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information » a été présenté en Conseil de Gestion de l'UFR DEG le 2 juillet 2020, et adopté le 19 octobre 2020 par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

**Dossier de demande de création  
Diplôme d'Université**

**INTITULE DIPLOME**

Le Métier de Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI)

**Circuit de validation :**

1/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

02/07/2020

2/ Date de passage au Conseil de la Formation :

19/10/2020

3/ Date de validation au Conseil d'Administration :

## I - Fiche récapitulative

Date d'ouverture prévisionnelle :

A partir de septembre 2021

Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :

DEG

Nom du Responsable pédagogique de la formation :

Berthevas

Qualité, statut, section CNU :

Maître de Conférences, section 6

Téléphone :

0682616081

E-mail :

Jean-francois.berthevas@univ-orleans.fr

Composante de rattachement :

DEG / IAE

Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, saisie des heures de service) :

DEG

Composante assurant la responsabilité administrative pour les conventions et/ou contrats de formation) :

DEG

## II - Description générale du projet

### II – 1 Objectifs de la formation – compétences développées :

La formation s'adresse à des techniciens informatiques ou à des managers de département informatique, désireux d'évoluer vers le métier de responsable de la sécurité des systèmes d'information (SSI).

Cette formation propose donc un ensemble de modules de formation en management, en conformité avec les préconisations de l'Agence Nationale de Sécurité de Systèmes d'Information (ANSSI)

- ✓ Savoirs transmis : Introduction à la sécurité des systèmes d'information ; panorama des menaces, intégration de la SSI dans les projets, lutte contre la cybercriminalité, normalisation et réglementation de la SSI, analyse de risques, mise en œuvre d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) , gestion de crise, prise de parole en public, intégration des apports de la recherche pour construire un système de sensibilisation des acteurs, mémoire de fin d'étude.
- ✓ Savoir-faire techniques : Connaissance des normes et de la réglementation, gestion de crise, application de la réglementation, prise de parole en public
- ✓ Savoir-faire méthodologiques : savoir utiliser des modèles pour construire un programme de sensibilisation, applications des normes et de la réglementation et pilotage d'un SMSI, maîtrise de la méthodologie d'analyse des risques

## II – 2 Positionnement de la formation au sein de l'offre globale de l'université ; positionnement par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

- ✓ Comment cette formation s'intègre dans le projet d'établissement ?

Cette formation s'intègre dans le projet d'Executive Education, «l'école universitaire de la transformation digitale ».

- ✓ Comment cette formation se positionne-t-elle au niveau de l'offre de l'université ? S'intègre-t-elle dans une logique de filière ? Est-elle complémentaire à une formation existante ? Si oui, laquelle ?

Cette formation se décline sous la forme d'un diplôme universitaire en formation continue. Elle s'adresse à des professionnels en activité et peut aussi constituer une double spécialité pour les élèves ingénieurs de l'INSA, les élèves informaticiens de l'université et les jeunes titulaires d'un master MSI de l'IAE.

- ✓ Comment cette formation s'inscrit dans le contrat interne d'objectifs et de moyens de la composante organisatrice ? Cette formation entre dans le cadre du programme d'Executive Education porté par DEG.

- ✓ A quel besoin répond-elle ? (social, économique...) Quel est son positionnement : sur le territoire régional, national... ? Répond-elle à une demande de branche professionnelle ? Existe-t-il des formations équivalentes ?

Cette formation répond à un besoin économique et social. Les technologies numériques sont ubiquitaires, elles sont à l'origine de nombreuses opportunités, mais elles portent aussi des risques particulièrement important pour les collectifs et les individus (entreprises, association, protection de la vie privée, etc.).

D'après l'Onisep\*, le secteur de la cybersécurité est encore jeune, les besoins sont croissants et les offres d'emplois sont non pourvues en totalité. Les perspectives d'emplois sont très importantes pour les années à venir.

Plus précisément, les formations actuelles portent essentiellement sur les aspects informatiques, techniques de la cybersécurité, et très peu sur le management. C'est le cas en région Centre avec un master technique proposé par l'INSA VDL, mais aucune formation en management.

En outre, la proximité d'Orléans avec la région parisienne fournit un accès privilégié aux sièges des principales grandes entreprises installées sur le territoire national.

L'IAE de Créteil a récemment ouvert un DU « Cybersécurité ». L'offre de formation comprend des modules de mise à niveau informatique. Cette formation est donc plus générale, elle comporte un volet technique. La formation proposée pour l'Executive Education d'Orléans se différencie par sa dimension managériale, en particulier la conduite des équipes, la communication et la méthodologie de sensibilisation.

Nous souhaitons obtenir le label SecNumedu de l'ANSSI qui est indispensable dans ce secteur d'activité. L'adéquation du programme de formation proposé aux préconisations de l'ANSSI, ainsi que l'intervention de professionnels reconnus du domaine, devraient nous nous permettre d'y parvenir sans difficultés.

- ✓ Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : [defi@univ-orleans.fr](mailto:defi@univ-orleans.fr)

\*<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Hauts-de-France/Lille/Informations-metiers/Decouvrir-les-secteurs-professionnels/La-cybersecurite>

## II – 3 Publics visés

- Pré-requis et niveau d'entrée requis :

- Master 2, diplôme d'ingénieur en cybersécurité ou informatique/télécom avec des solides notions techniques en cybersécurité
- Master 2 ou équivalent en management des systèmes d'information ou en intelligence économique avec des solides notions techniques en cybersécurité
- Expérience professionnelle significative (VAE) dans ces spécialités

- Type de public :

<input type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue <input type="checkbox"/> Formation à distance	<u>Autres publics (précisez) :</u>  
--	--

**Effectifs attendus en formation continue :**

Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5
10 à 20				

## II – 4 Niveau de la formation

- Niveau III (bac+2)
- Niveau II (bac+3/bac+4)
- Niveau I (bac+5)

## II – 5 Débouchés (métier ou formation)

Métiers visés	Code ROME
Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information	M1810 / M1802

**Poursuite d'études éventuelle**

Thèse, ou DU/Master recherche envisageable en fonction du parcours académique de l'étudiant et de la qualité du mémoire de fin d'étude.

Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet (code ROME, poursuite d'études), vous pouvez contacter : [doip-@univ-orleans.fr](mailto:doip-@univ-orleans.fr)

## II – 6 Partenariats envisagés :

- *Quels partenariats internes (laboratoires,...) et externes sont envisagés ?*
- *Quel est leur degré de finalisation ?*

Partenariat avec Montpellier-BS, des discussions sont en cours.  
Partenariat avec Orange Cyber Défense possible, mais non encore initié.

## Joindre dossiers et lettres d'intention

## II – 7 Equipe de formation :

### Titulaires

NOM, Prénom	Statut	Section CNU	Service prévisionnel DU Heq TD	Service réalisé N-1*
Berthevas Jean-François	MCF	6	22,5 + 6h/d/ étudiant (suivi mémoire) Soit 30h au minimum	
Hamou Sanya	Doctorante/A TER	1	9	

*\*Rubrique complétée par le Service de Pilotage et d'Accompagnement des Formations (SPAF)*

### Contractuels



NOM, Prénom	Statut	Service prévisionnel DU en HEQ TD

### Vacataires

NOM, Prénom	Fonctionnaire	Non Fonctionnaire	Service prévisionnel DU en HEQ TD
Barlette Yves		Full Professor, section 6, Montpellier-BS	9 (1 jours) + éventuels suivis de mémoires
Blu, Valérie		Externe / Cadre supérieure Engie SA	10,5 1.5 jours
Landeau Philippe		Externe / Cadre supérieur Orange Cyberdéfense	16,5 2 jours
Salaheddine Sabik		Externe / Cadre supérieur Orange Cyberdefense	18 2 jours

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 42 % à minima,  
suivant le nb d'encadrements de mémoires

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 58 %

### III – Organisation de la formation

#### III – 1 Liste des unités d’enseignements proposées

Indiquez la liste des Unités d’Enseignements proposées :

N° UE	Intitulé de l’UE	Responsable UE	Nombre d’heures			
			CM	TD	T P	HeqTD
1	Introduction à la Sécurité des Systèmes d’Information (SSI)	JF.Berthevas	3			4,5
2	Panorama des menaces	Ph. Landeau	3			4,5
3	Intégration de la SSI dans les projets	Ph. Landeau	3			4,5
4	Normalisation de la SSI	JF Berthevas	3			4,5
5	Règlementation nationale	Sanya Hamou	3			4,5
6	Lutte contre la cybercriminalité	Sanya Hamou	3			4,5
7	Analyse des risques	Ph. Landeau	3	3		7,5
7	Analyse des risques	JF. Berthevas		3		3

8	Gestion de crise	V. Blue	3	6		10,5
9	Mise en œuvre d'un SMSI	JF. Berthevas	3	6		10,5
10	Prise de parole en public	S. Sabik	6	9		18
11	Concevoir un programme de sensibilisation à la SSI	Y. Barlette	6			9
12	Encadrement de mémoire	JF Berthevas Y. Barlette		6/étudiant		6/étudiant
<b>Total</b>			39	27 + 6/étudiant		85,5 + 6/étudiant

## V - Evaluation

Ajoutez l'annexe 1 : fiches UEs à compléter (une fiche par UE)

### IV – 1 Modalités de contrôle des connaissances

Les examens se déroulent-ils en session unique ?  Oui  Non

La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ?  Oui  Non

Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ?  Oui  Non

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Le diplôme est délivré à 10/20 de moyenne générale et sous réserve de la soutenance d'un mémoire.

**Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme**

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	Session 1				Session de rattrapage			
			RNE				RNE			
			quotité (en %)	modalité	nature	durée	quotité (en %)	modalité	nature	durée
1	Introduction à la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)	1		CT		2h		Oral		1h
2	Panorama des menaces	1		CT		2h		Oral		1h
3	Intégration de la SSI dans les projets	1		CT		2h		Oral		1h
4	Normalisation de la SSI	1		CT		2h		Oral		1h
5	Règlementation nationale	1		CT		2h		Oral		1h
6	Lutte contre la cybercriminalité	1		CT		2h		Oral		1h
7	Analyse de risques	1		CT		2h		Oral		1h
8	Gestion de crise	1		CT		2h		Oral		1h
9	Mise en œuvre d'un SMSI	1		CT		2h		Oral		1h
10	Prise de parole en public	1		CT		2h		Oral		1h
11	Concevoir un programme de sensibilisation	1		CT		2h		Oral		1h
12	Mémoire	1		Soutenance orale		1h				

Modalité : CC (contrôle continu), CT (contrôle terminal)

Nature : écrit, oral, mémoire, rapport (si plusieurs modalités obligatoirement elles ne peuvent être à choix)

## IV – 2 Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé qui devra être publié quinze jours avant le début des épreuves

NOM – prénom	FONCTION ou QUALITE
Barlette Yves	Full Professor
Berthevas Jean-François	Maître de Conférences
Landeau Philippe	Cyberdéfense and Dematique Business Development Manager

## IV – 3 Evaluation des enseignements :

*Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Les enseignants seront évalués en regard de leur capacité à proposer des cadres concrets d'analyses, soit innovants, soit relevant des bonnes pratiques.  
 Pour ce faire, Les étudiants, en très grande majorité, professionnels du secteur visé, pourront s'appuyer sur leur expérience de terrain.

#### IV – 4 Organisation de la formation :

##### Précisez l'organisation calendaire : cours du soir, rythme, etc

Les modalités appliquées seront celles en vigueur dans le cadre de l'Executive Education. A savoir, 11,5 jours effectués par regroupements des stagiaires 2 jours/semaine pendant 6 semaines étalées d'octobre à mars et si possible d'avril à juin en cas de seconde session.

##### Indiquez si l'étudiant pourra suivre la formation sous un format modulaire

Oui  Non

#### V – Détermination du coût de la formation et du tarif applicable

Les frais de formation (ou tarif) du diplôme d'université sont unique, quel que soit le public visé. Des frais différents peuvent être envisagés si les prestations sont différentes selon les publics visés. Cette tarification particulière devra être justifiée.

Les frais de formation ou tarif s'entendent hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation  
proposé :

3500€

Seuil d'ouverture proposé :

7 stagiaires

**Joindre l'annexe « coût » dûment complétée** - Pour toute question ou demande d'appui sur ce sujet, vous pouvez contacter : [sppa@univ-orleans.fr](mailto:sppa@univ-orleans.fr)

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.  
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Formation :	DU Métier de RSSI
Porteur :	DEG - JF Berthevas
Année :	2020-2021

### BUDGET

<i>Postes de recettes</i>		<i>Base</i>		<i>Total</i>
<b>PRODUITS</b>	<b>Total produits</b>			<b>26 201 €</b>
	Droits d'inscriptions	7	243 €	1 701 €
	Frais pédagogiques		3 500 €	24 500 €
	Autre tarification			- €
	Subvention			- €
<i>Postes de dépenses</i>		<i>Base</i>		<i>Total</i>
<b>CHARGES</b>	<b>Total charges</b>			<b>23 579 €</b>
	Frais directement liés au projet			<b>17 068 €</b>
	<i>Coûts des heures d'enseignement</i>	127,5		<b>12 668 €</b>
	Heures de formation (en HEQTD) EC/E <sub>1</sub>	52,5	159,0 €	8 348 €
	Vacataires Fonctionnaires		43,5 €	- €
	Vacataires Non Fonctionnaires	75	57,6 €	4 320 €
	<i>Autres</i>			<b>4 400 €</b>
	Coûts annexes (à détailler) <sub>2</sub>			4 400 €
	Frais de structure			<b>6 511 €</b>
	<i>Masse Salariale BIATSS</i> <sub>3</sub>		40,6%	5 143 €
	<i>Frais de fonctionnement (locaux, maintenance, fluides, ménage ...)</i> <sub>4</sub>		10,8%	1 368 €
<b>Résultat</b>			<b>2 622 €</b>	
<b>Marge sur coûts additionnels</b>			<b>9 133 €</b>	

- 1 Masse Salariale EC/E/C affectée à la Formation UO (tous statuts + HC + Vacations)/ Nb d'heures total Formation (Cartographie économique 2016): 56,8M€ / 356 857 heures = 159€
- 2 Coûts annexes (Frais de fonctionnement liés au projet)
- 3 MS BIATSS / MS EC (affectés à la Formation): 23,1M€ / 56,8M€ = 40,6% (Cartographie 2016)
- 4 Frais de fonctionnement affectés à la Formation / MS EC: 6,1M€ / 56,8M€ = 10,8% (Cartographie 2016)

#### Détail des Coûts annexes :

Supplément Tarif conférencier	3 200 €	(pour 42 heures)
Prime PRP	1 200 €	